



MERCI ANTOINE

HOMMAGE À
A. BOROWSKI



SOMMAIRE

MÉMO

MAIRIE DE VITTEL

38 place de la Marne
88800 Vittel
03 29 08 04 38
mairie@ville-vittel.fr

Accueil du public :

du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Accueil cartes nationales d'identité et passeports :

du lundi au vendredi
de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 17h00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRE D'EAU

58 rue des Anciennes Halles
88140 Bulgnéville
03 29 05 29 24

Retrouvez votre journal
et plus d'infos encore sur
www.ville-vittel.fr

Suivez l'actualité vittelloise,
abonnez-vous à notre compte
facebook officiel !



Ville de Vittel

3 ÉDITO

4 HOMMAGE

Antoine Borowski, un homme de cœur

6 RETOUR EN IMAGES

Championnats de France de cross-country
Championnats de France de tir à l'arc
Championnats de France de judo UNSS

10 FINANCES

Le budget 2019

12 ÉCONOMIE

Hôtel des thermes
Hydrofrance
Projet centre-bourg

15 CULTURE

La bibliothèque-médiathèque en activité
Saison culturelle 2018-2019
L'été sera show !
Retour sur le carnaval 2019

18 TRAVAUX

Les dernières réalisations

20 ACTUALITÉS

Le PIG, pour améliorer votre logement
Une communication moderne et dynamique
Un passionné aux rênes du centre équestre
Des nouveautés au Vittel Thermal spa
Le train des eaux

22 LA VIE DU COMMERCE

Les nouveaux commerçants du centre-ville

24 ENVIRONNEMENT

Le label Villes et villages fleuris

25 ACTION SOCIALE

Le Point d'Accès au Droit
Merci au Casino de Vittel

26 PAROLE À LA MINORITÉ

27 INFOS PRATIQUES



ÉDITO

**Vitteltoises, Vitteltois,
Chers Ami(e)s,**

Ces dernières semaines ont été humainement très compliquées pour l'équipe municipale, suite à la disparition de notre Ami et Adjoint aux sports, Antoine Borowski. Nous avons voulu lui rendre hommage par ce bulletin municipal et le remercier pour tout ce qu'il a apporté à la Ville de Vittel et à nous tous, durant toute sa vie, une vie au service des autres.

Sans transition et au cours de ce premier trimestre, nous avons, dans un premier temps, terminé notre cycle budgétaire par le vote du compte administratif 2018 et commencé un nouveau cycle avec le budget prévisionnel 2019, **votés à l'unanimité du conseil municipal**.

L'objectif de notre équipe étant de préserver au mieux votre pouvoir d'achat, nous avons maintenu les taux d'imposition malgré un contexte budgétaire de plus en plus pesant et compliqué pour les collectivités.

Dans le même état d'esprit, nous poursuivons notre désendettement tout en maintenant au mieux notre programme d'investissement au profit des Vitteltois.

L'année qui vient de s'ouvrir sera marquée par la finalisation de beaucoup de nos projets, en cours depuis des années :

- la galerie thermale : dernière tranche des travaux engagés depuis 2014 ;
- le nouveau Centre Technique Municipal et la vente de l'ancien ;
- le plan pluriannuel de voirie et réseaux divers partant du centre-ville avec les rues Sœur Catherine, Saint-Nicolas en partie, Ferry, Tocquard, Courberoye, des Vosges ;
- les travaux du Vittel SPA, aux Thermes, avec de nouveaux soins originaux ;
- le monument aux morts ;
- la vidéoprotection ;
- l'extension de Frimousse
- les projets SOLOCAP et incubateur en collaboration avec la Communauté de Communes Terre d'Eau ;
- le déploiement des panneaux d'informations numériques et la déclinaison du nouveau logo ;
- la vente du bâtiment Hydrofrance et l'achat de l'hôtel des Thermes.

D'autres projets sont lancés cette année, en commençant par la revitalisation du centre bourg. Les villes de Vittel et Contrexéville, lauréates de l'appel à projet lancé par l'Etat et le Département, obtiendront des aides et des financements pour les années à venir.



L'arrivée historique du train des eaux, le vendredi 5 avril à 18 h 56 en gare de Vittel, premier train de voyageurs depuis décembre 2016, préfigure le retour des voyageurs par la ligne 14 vers Nancy.

Parallèlement, la transition au centre équestre, suite au départ de Jacques Couderc, sera assurée par Dominique Simonin, bien connu sur le territoire et reconnu dans son domaine d'activité.

Alors c'est vrai, il y a des problèmes qui persistent et d'autres qui émergent. Des choix ont été faits et d'autres le seront : nous les abordons avec pragmatisme et volontarisme.

Nous sommes extrêmement vigilants à l'image de la Ville de Vittel, à son histoire, à maintenir son attractivité économique et touristique grâce à son environnement privilégié que nous nous efforçons de protéger.

Il est aussi primordial que les élus s'adressent directement aux concitoyens et qu'ils puissent rendre des comptes et sachent expliquer leurs choix, souvent difficiles.

C'est l'objectif de ce bulletin « nouvelle formule ».

L'action municipale ne se fonde pas uniquement sur les « promesses » d'une campagne électorale, notre feuille de route se nourrit également au fil du temps de vos propositions qui émergent au fil du mandat.

Comme disait Le Général De Gaulle :

« Si l'intelligence ne suffit point à l'action, il va de soi qu'elle y prend part »

Franck PERRY
Maire de Vittel,
Conseiller Régional Grand Est,
Vice-Président de la CCTE

ANTOINE BOROWSKI, UN HOMME AU GRAND CŒUR

Il y a dans la vie des mots et des discours que l'on ne souhaiterait pas prononcer et des moments qu'on ne voudrait pas vivre. Celui-là en est un. Car aujourd'hui, nous sommes tous confrontés à la disparition tragique d'Antoine Borowski. Nous, les vittellois, élus, agents, sportifs mais aussi collègues retraités, avons perdu un Homme respecté, une référence et pour certains un ami.



Cet homme qui, par le sport, l'athlétisme puis le cyclisme, et surtout sa curiosité, son énergie et sa joie de vivre, retardait la vieillesse, cet homme a toujours su rester jeune. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles nous nous sentions bien avec lui et nous lui étions si profondément attachés.

Nous lui avons toujours voué un respect légitime, une grande admiration, tant pour ses talents de sportif que pour le travail accompli pour Vittel, le CPO, le service public. Il incarnait naturellement pour nous la droiture, la sincérité, la franchise. Il était un homme de « Bien », au sens le plus noble du terme.

Nous avons tous eu beaucoup de mal à accepter que lui, qui nous paraissait indestructible et fort, qui vivait par et avec le sport, nous quitte aussi soudainement.

La vie est parfois si injuste !

Antoine s'est battu durant sa courte hospitalisation comme le champion qu'il est et comme il l'a fait tout au long de sa vie avec courage, humilité et dignité.

Ce samedi 9 mars 2019, nous avons ressenti un vide immense à l'hippodrome de Vittel, lors des championnats de France de cross-country et, depuis, ce vide s'est propagé au Centre de Préparation Omnisports. Ce CPO qu'Antoine, avec ses différentes équipes, a façonné durant presque un demi-siècle, en tant que directeur puis adjoint au maire. Trouvant toujours les mots justes, qu'il faille féliciter ou hausser le ton, rendre hommage ou remotiver, sa capacité à faire passer les messages a fait merveille durant ces presque cinquante ans, tant auprès du tissu associatif vittellois que dans les plus hautes sphères fédérales nationales et internationales.

Son aura, son autorité naturelle, lui ont permis de fédérer et de faire l'unanimité autour de lui dans toutes les circonstances.

Et ce n'est pas faire injure à quiconque de dire que plus rien ne sera jamais comme avant. Car il est de ceux que l'on ne remplace pas. Pour nous tous, c'est plus qu'une page qui se tourne, c'est un livre qui se referme, définitivement.

Nos plus sincères et chaleureuses condoléances vont bien entendu à Chantal, son épouse, son fils Stéphane et sa petite fille Adèle, qu'il chérissait plus que tout.



Son aura, son autorité naturelle lui ont permis de fédérer et de faire l'unanimité autour de lui, dans toutes les circonstances.



LETTRE À ANTOINE

Tu devais finir en apothéose ton mandat d'adjoint aux sports avec ce qui devait être TON championnat. Pourtant et paradoxalement, sur bien des aspects et des projets, tu étais parmi les plus novateurs et entreprenants. Les idées nouvelles ne te manquaient jamais, il fallait ensuite les cadrer financièrement, chose moins aisée quelque fois.

Comme disait Albert Camus : « Parler de ses peines, c'est déjà se consoler ». C'est souvent vrai, mais pour toi ce n'est pas le cas !

Bien sûr, tu avais des défauts, qui n'en a pas ? Ta force de caractère et ton opiniâtreté pouvaient parfois impressionner certains, Christophe Morin, ou moi-même les premiers d'ailleurs.

Ton courage, tes convictions, ton humilité, ton intelligence, ton ouverture d'esprit, ta générosité, nous ne les avons pas inventés, nous les avons connus, nous les avons vécus et pour certains, au quotidien.

Cela, nous le garderons toujours au plus profond de nous comme un trésor. Personne ne pourra jamais nous enlever la chance, le plaisir et la fierté que nous avons eu de t'avoir connu et croisé ton chemin.

Aujourd'hui, nos vies devaient se séparer, mais il n'en sera jamais rien.

Tu aimais parler « des copains » comme tu disais, du vélo, des fédérations, des événements, du sport en général, et des sportifs vittellois en particulier.

Certes, nous ne verrons plus ta silhouette élancée dans les installations sportives ou à la Mairie dans le cadre de la porte de nos bureaux. Certes, tu ne viendras plus aux assemblées générales avec nous, moment de rencontre convivial, que tu appréciais particulièrement, ou dans ton bureau du CPO pour accueillir les représentants d'associations ou défendre les projets en cours et futurs.

Mais tu resteras toujours présent dans le cœur de chacun d'entre nous.

Et, lorsqu'il faudra prendre une décision ou défendre un projet sportif, nul doute que nous, les élus, Christophe, ton bras droit, que tu as formé, pour qui tu avais une tendresse particulière, nous réfléchirons en nous demandant intérieurement : « À notre place, Antoine, qu'aurais-tu fait ? »



Visite de Madame la Ministre des Sports



Retrouvailles avec Monsieur Blazévitch, entraîneur de la Croatie, 20 ans après la coupe du Monde de football.



Préparation du Championnat de France de Cross-Country

Ce CPO et cette régie Vittel Sports que tu as créés, ce pôle sports avec ses joies, ses peines, ses coups de gueule bien sûr, ce pôle sports avec cet esprit si particulier qui le caractérise, et l'attachement pour tous les agents qui y travaillent sans relâche, c'est en grande partie à toi qu'on le doit. C'était ta grande fierté, et c'est à présent notre grande fierté.

Alors bien sûr, comme tu l'aurais souhaité, nous allons tout faire pour continuer ton travail, et nous tourner vers les événements sportifs à venir.

**Au revoir Monsieur Borowski,
au revoir Antoine et à bientôt...**

Franck Perry

CROSS COUNTRY

CHAMPIONNATS DE FRANCE



Les 8, 9 et 10 mars derniers, la Ville de Vittel a accueilli les championnats de France de cross-country, sur l'hippodrome de Vittel. Des scolaires venus de tout le département aux sportifs aguerris en passant par le handisport et le sportif amateur, nombreux ont été ceux qui ont fait la réussite de cette grande fête du sport !



La venue à Vittel d'André Giraud, Président de la Fédération Française d'Athlétisme, a été l'occasion pour la Ville de Vittel et le Département des Vosges d'affirmer leur volonté de continuer à soutenir la pratique de l'athlétisme et d'en favoriser la promotion. Un projet de charte de partenariat entre les trois instances a été officialisé, en prémisses des championnats.

Une seconde convention a également été signée lors du lancement des championnats, entre la Ville, la Région Grand Est, la Fédération Française d'Athlétisme et la Ligue Régionale d'Athlétisme.



De gauche à droite : Luc Gerecke, Jean Rottner, André Giraud, Franck Perry, Christian Prévot, Patrick Gergès et Jean-Pierre Deloy.

Plus de 2 200 élèves venus de la plaine des Vosges et de tout le reste du département ont fait le déplacement pour lancer ces championnats, sous le parrainage exceptionnel de Pascal Martinot-Lagarde, multiple champion de France du 60 et 110 mètres haies, champion d'Europe de ces mêmes disciplines et actuel détenteur du record de France du 110 mètres haies.



Après les scolaires, place aux seniors !



Samedi 9 et dimanche 10 mars, sur l'hippodrome de Vittel, l'élite du cross français en décousait dans des conditions dantesques. Pour eux, temps idéal pour ces magnifiques championnats de France !



Les athlètes en plein effort



Liv Westphal, cross long élite



Djilali Bedrani, cross court



Claire Perraux, cross court



Emmanuel Roudloff-Levisse, cross long élite

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE TIR À L'ARC - 2 ET 3 MARS



Les fervents supporters



Les archers en position de tir



Florian Bossard, champion de France senior classique



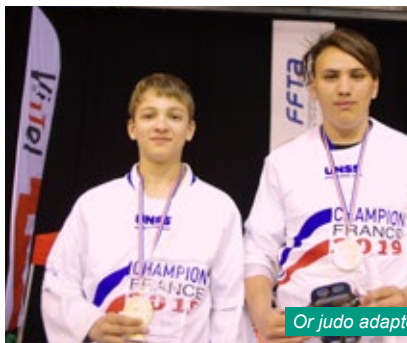
Lauranne Desvignes, championne de France senior classique

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE JUDO UNSS - 3 ET 4 AVRIL

Deux jours pendant lesquels de nombreux collèves de toute la France se confrontaient dans une compétition acharnée.



Finale garçons - collège



Or judo adapté



Or filles - Lycée Voltaire, Orléans

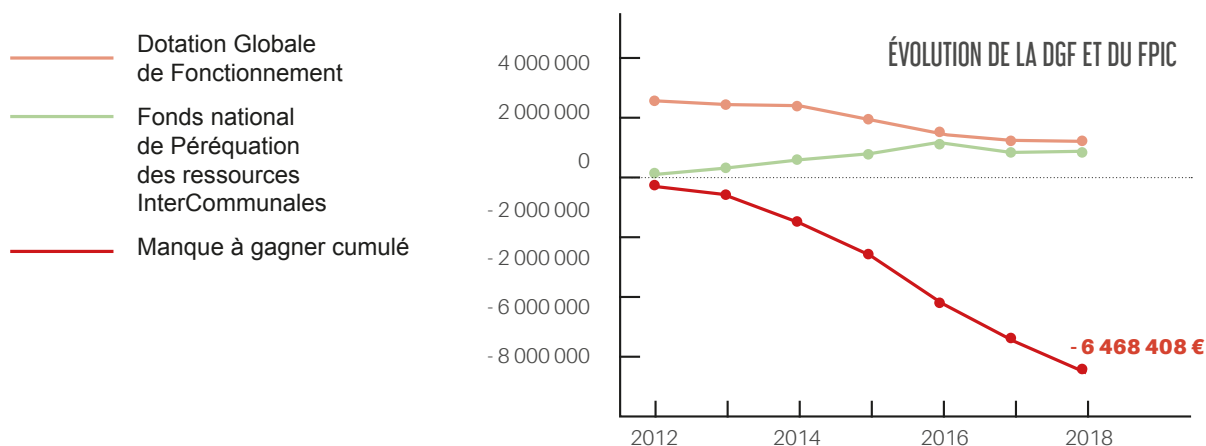


Podium garçons - collège

EN 2019, COMMENT LA VILLE VA-T-ELLE RÉPARTIR SES DÉPENSES ?



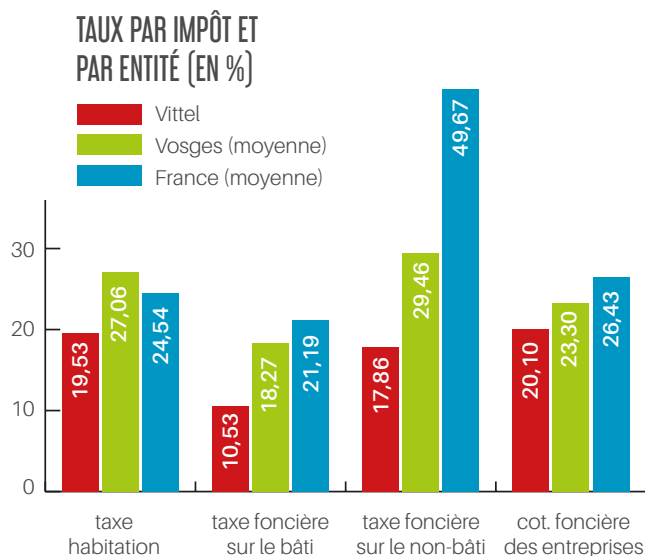
MALGRÉ UNE BAISSSE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT



3 PRINCIPES SIMPLES

1 DES TAUX D'IMPOSITION STABLES DEPUIS 2014

et en-dessous de la moyenne des taux vosgiens et nationaux



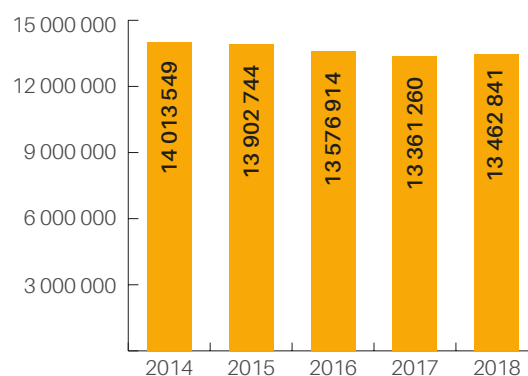
2 UNE DETTE QUI DIMINUE

11,5 M€ en 2014

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE

8 M€ en 2019

3 UNE BAISSSE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ...



... LEVIER POUR DES INVESTISSEMENTS EN HAUSSE

	Dépenses investissements	Recettes investissements	Autofinancement
2014	3 680 533	509 023	3 171 510
2015	2 949 355	1 523 472	1 425 883
2016	3 825 501	961 217	2 864 284
2017	3 047 551	668 715	2 378 836
2018	2 438 786	876 236	1 562 550
Total	15 941 726	4 538 663	11 403 063

CHANTIER DE RÉSORPTION DES FRICHES HÔTELIÈRES ET INDUSTRIELLES

HÔTEL DES THERMES : VERS UN FUTUR MEILLEUR

La ville de Vittel avait acheté l'hôtel des Thermes au groupe Partouche en 2008, en même temps que l'établissement thermal. Parallèlement à la réhabilitation des thermes, un appel à projets avait été lancé en vue de réhabiliter l'immeuble pour en faire un hôtel 3 ou 4 *.

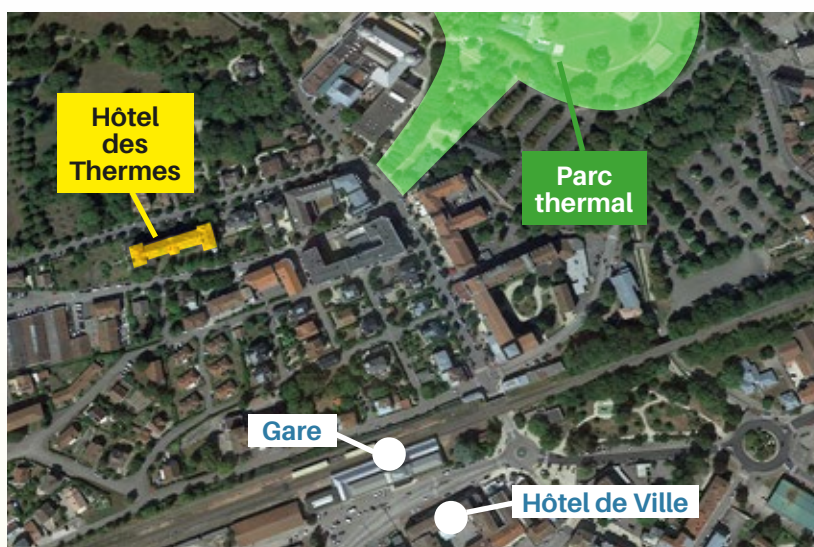
Deux années plus tard, l'hôtel est cédé au prix de 500 000 € à Amnon LESHEM, gérant de la SCI Immo Hôtel des Thermes, qui s'était engagé à réaliser une résidence de standing. En 2011, des travaux de démolition débutent : l'intérieur de l'hôtel est dépecé et la maison des kinés devenue un souvenir. Après quoi l'immeuble fut abandonné et devint au fil des mois une véritable friche hôtelière, au cœur du quartier thermal. Depuis le 20 mai 2014, la ville n'a eu de cesse de mettre en demeure les actionnaires de la SCI de respecter leurs engagements, sans succès.

Un arrêté de péril est signé dès août 2017 pour tenter de faire bouger les propriétaires. Parallèlement, des contacts sont pris pour rechercher de potentiels investisseurs intéressés par Vittel et ce fleuron de l'architecture Art Déco.

A force de persévérance, des investisseurs privés ont confirmé au maire leur intérêt pour cet hôtel construit par Fernand César.

Dans l'acte initial de vente, une clause résolutoire prévoit la possibilité pour la ville de reprendre possession de l'hôtel en l'absence de réalisation d'un hôtel de type trois étoiles ou supérieur et ce, dans un délai de trois ans. Le prix est fixé à 500 000 € **indépendamment de l'état du bâtiment.**

À ce jour, compte tenu de l'importance pour Vittel de disposer d'une capacité hôtelière plus importante, plus cohérente par rapport à la concurrence et afin de satisfaire



la demande touristique, d'affaires, sportive et thermale notamment, le conseil municipal a décidé de reprendre son destin en mains en actionnant la clause résolutoire et d'assumer ce choix pour ne pas obérer ses chances de voir ce nouveau projet se réaliser.

Le bénéfice de la vente réalisée en 2010 finance à l'euro près le rachat opéré cette année à la SCI Immo Hôtel des Thermes. La ville réalise par conséquent une opéra-

tion qui n'est pas financée par les impôts des contribuables.

La suite espérée : relookage de ce grand ensemble immobilier, des terrains et bâtiments attenants puis à terme, cession de l'immeuble à un consortium d'investisseurs et requalification de l'ensemble du quartier thermal avec la création de liaisons douces en direction du parc thermal. En attendant, le travail se poursuit pour définir les modalités de la mise en œuvre de l'ensemble de ce projet structurant pour notre Ville.



HYDROFRANCE : UNE CHAMPIGNONNIÈRE BIO MAIS PAS QUE...

Propriété de la ville depuis 2006, le bâtiment communément appelé « Hydrofrance » situé à l'entrée de Vittel direction Epinal va connaître un nouveau destin. Jusqu'alors utilisé comme entrepôt par la ville de Vittel et la communauté de communes Terre d'Eau, l'immeuble va être transformé en ferme de culture de champignons biologiques... asiatiques.

La qualité exceptionnelle « biologique écologique » du bassin de Vittel et l'excellente qualité des relations entre les Vosges, Vittel et la Chine sont à l'origine du projet « Champibio » développé par

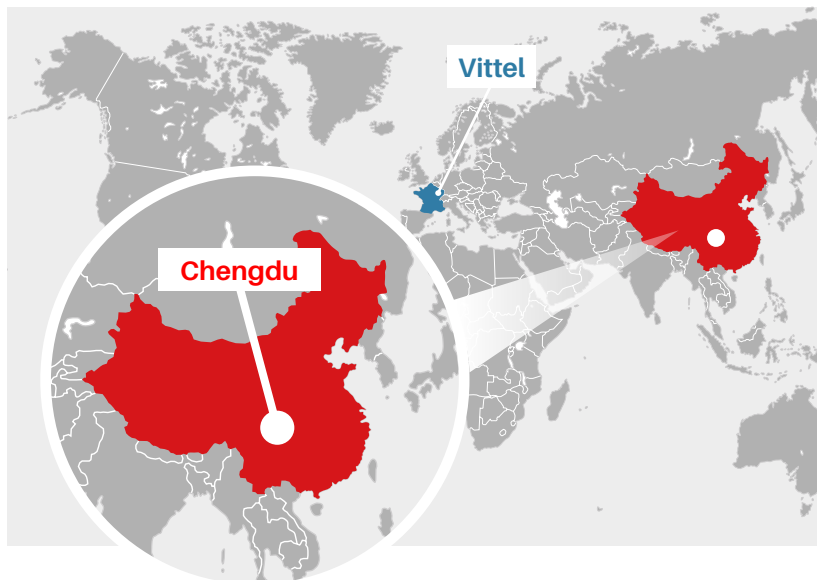
l'EARL du même nom et la société actionnaire Shichuan Wuzhiyuan Technology Co. Ltd, située dans le comté de Jintang, Chengdu, province du Sichuan, à proximité de la rivière Qianjiang.

La société compte de nombreux experts en matière de culture de champignons et a coopéré avec de nombreuses universités et instituts de recherche pour disposer aujourd'hui de brevets reconnus.

Comestibles, médicinaux, rares tels que les champignons Shiitake, les pleurotes, les champignons Enoki, les champignons fruits de mer, tous seront produits à Vittel.

Installés depuis quelques semaines, les équipes sont en phase de test pour valider les process de culture et de pousse des diverses variétés, afin de les adapter aux conditions locales. L'objectif est évidemment de les commercialiser, les chinois étant convaincus du potentiel de croissance du marché en France.

A la clé pour Vittel, un dynamisme économique, un modèle de réussite entrepreneuriale et des emplois créés.



À terme, quatre pôles sont envisagés :

- 1 Le pôle production stockage/expéditions, départements administratifs.
- 2 Le pôle culturel avec un musée du champignon et/ou pavillon découverte, pour promouvoir la culture des champignons.
- 3 Un pôle gourmet avec restauration, épicerie fine, cours de cuisine autour du champignon.
- 4 Un pôle recherche et développement pour mettre en exergue ses futures vertus potentielles (alimentation, médecine etc).

DESSINER LE VITTEL DE DEMAIN

Un appel à projet « centres bourgs » a été lancé par l'Etat et le Département. Vittel et Contrexéville ont décidé de se rapprocher, de s'unir et de travailler ensemble pour dessiner le futur des 15 prochaines années de ces deux villes sœurs. Pari gagnant.



Une succession de rencontres a été organisée entre les élus, les agents, le Conseil Départemental, la Région Grand Est, l'Etat en collaboration avec l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) en vue d'élaborer l'étude sur les centres bourgs vittellois et contrexévillois.

Courant avril, les 2 villes ont obtenu l'accord de l'Etat et du Département des Vosges pour les accompagner dans cette démarche très novatrice qui s'étalera sur 5 à 6 ans. Ce projet est basé sur les réflexions qui seront remontées du terrain c'est-à-dire de nous tous, habitants, forces vives, commerçants, associations, usagers etc

L'Etat a jugé notre dossier très pertinent car fondé sur une démarche commune et complémentaire Vittel, Contrexéville. Il a souligné la qualité du projet urbain sur le long terme car constitué d'une vision à 360 degrés :

- habitat et logement (vacances, dents creuses),
- organisation de l'espace public et environnement (Petit Vair),
- friches hôtelières ou commerciales,
- équipements structurants, commerces et services,
- mobilité (stationnement, accessibilité, liaisons) ...

Les Villes vont percevoir des financements de l'Etat, la Région et du Département :

- financement à 60% d'un poste dédié au suivi du projet,
- financement à 70% d'une étude stratégique globale,
- financement des investissements selon les actions,
- accompagnement technique,
- communication.

Le projet sera décliné avec :

- un comité de pilotage ouvert aux commerçants et aux forces vives externes concernées par le projet,
- un accompagnement du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement à la rédaction du dossier de consultation du maître d'œuvre,
- une réflexion du maître d'œuvre sur l'ensemble du projet,
- un découpage du projet en 3 zones d'aménagement permettant la mise en œuvre de travaux dans les meilleurs délais.

Nous comptons sur vous pour vous appropriez ce projet « participatif » !

LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE, UNE STRUCTURE **HYPERACTIVE** !

UNE BOURSE AUX LIVRES POUR UNE SORTIE CULTURELLE DU CCAS

Gros succès pour la première édition de la Biblio' Bourse de la médiathèque de Vittel qui a eu lieu le mercredi 30 mars de 10h à 18h : plus de 400 visiteurs sur la journée, 1 732 documents vendus (tous supports confondus, livres, CD audio, CD Roms, magazines) et une recette de 1 389,61 € .

La vente était assurée par l'Association Familiale de Vittel et de l'équipe de la bibliothèque (agents et bénévoles) et toutes les recettes de la bourse aux livres ont été intégralement reversées au CCAS de la ville dans le cadre de leur mission d'accessibilité de la Culture pour tous. Grâce à ce don, les bénéficiaires du CCAS partiront prochainement pour une sortie culturelle à Epinal au musée de l'image et au musée d'art contemporain.



Remise du chèque des recettes en présence de Franck Perry maire de Vittel, Patrick Floquet 1^{er} adjoint, de Josette Gadaut, présidente de l'Association familiale accompagnée des bénévoles, et de Sylvie Vincent adjointe aux Affaires sociales, solidarité et actions en faveur des personnes âgées.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS GRATUITS ET OUVERTS À TOUS

À VENIR

Des Livres & Vous

Samedi 5 mai - 10h : café littéraire, venez partager vos coups de cœur littéraires !

Exposition Sayadyan Gohar

Du 5 mai au 29 juin : exposition peinture

Toph Blanc le clown

Mercredi 26 juin - 15h30 : le Casino de Vittel invite les enfants au spectacle de Toph Blanc le clown, suivi d'un goûter offert.

Heure du Conte

Samedi 29 juin à 15h30 : Promenade contée au parc thermal (départ bibliothèque)

Exposition de Geneviève Roustit

Juillet/Août : exposition peinture & sculpture

Thermalire

Juillet/Août : animations estivales et coin lecture, dans le parc thermal au pavillon émeraude du mardi au samedi 15h-18h



LÉAÏC GILLET, EN CONTRAT DEPUIS OCTOBRE

ZOOM

Le jeune vittellois de 21 ans s'est vu proposer un contrat aidé pour un an et a rejoint l'équipe de la bibliothèque depuis le 15 octobre 2018.

Baccalauréat Professionnel Gestion-Administration en poche (avec mention bien), Léaïc a effectué un stage de 3 semaines à la médiathèque de Vittel en mai 2018 sous les bons conseils de la mission locale. A l'issue, il a postulé au poste proposé en service civique pour assurer l'accueil à l'espace multimédia mais aussi l'animation d'ateliers portant sur le numérique. Depuis son recrutement, Léaïc a proposé des sessions d'initiation au grand public et développé le secteur jeux vidéo.

2018 EN CHIFFRES

+ 35 000 documents à disposition

33 000 prêts

1 482 inscrits

87 animations en tous genres

80 accueils de classes

74 abonnements à la presse/périodiques

17 ordinateurs, tablettes, liseuses en prêt

15 ressources numériques accessibles depuis la Mallette Numérique (Cinéma, Musique, Livres, Presse, Enfant...)

5 agents et 3 bénévoles à votre service !



SAISON CULTURELLE 2018-2019

AVEZ-VOUS VOTRE PLACE ?



Lancée en juin dernier, la saison culturelle 2018-2019 a suscité un vif accueil : la vente des billets s'est envolée dès le lancement et les salles se sont vite comblées, pour la majorité. On peut dire qu'elle a d'ores et déjà rempli son contrat : ravir les yeux et les oreilles de l'ensemble des spectateurs ! Avant le clap de fin, quelques beaux moments sont encore à venir ... Et vous, avez-vous votre place ?



JEANFI DÉCOLLE

One man show par Jeanfi Janssens

Avec son accent ch'ti et son incroyable répartie, Jeanfi Décolle vous dépaysera à coup sûr et vous rappellera de ne jamais oublier d'où l'on vient.

Mercredi 10 mai
Palais des Congrès - 20h30



COCK ROBIN

30 ans après la sortie des premiers tubes de Cock Robin, le groupe est de retour sur scène. Sont au rendez-vous : la voix irrésistible de Peter Kingsbery, de délicieuses sonorités électro classieuses et contemporaines ainsi que la nouvelle voix féminine de Coralie Vuillemin pour l'accompagner dans une version intime et moderne de Cock Robin.

Mercredi 22 mai
Palais des Congrès - 20h30



GALA DE SAISON : UN TOUR À VITTEL

L'Orchestre d'Harmonie invite les Stentors

Les Stentors partageront la scène avec l'Orchestre d'Harmonie de Vittel. Harmonie, symbiose des voix poussées à leurs extrêmes, émotion au service des plus grandes chansons du patrimoine français. Spectacle inédit à ne manquer sous aucun prétexte !

Samedi 8 juin 2019
Palais des Congrès - 20h00
Spectacle gratuit sur invitation
à retirer à la Maison des associations



Renseignements
billetterie et
infos complémentaires
sur www.ville-vittel.fr
ou à la **Maison des
associations** 
385 rue de Verdun
03 29 08 16 59



**La saison culturelle
2019-2020 arrive
à grands pas !**

Une vingtaine de spectacles ...
humour, musique, théâtre,
et des nouveautés dont des
formules d'abonnement.

**Tout va bientôt
vous être dévoilé ...
Restez à l'affût !**

L'ÉTÉ SERA SHOW !

Parce que l'été est attendu de tous et est synonyme de détente et soirées festives, Vittel célèbrera dignement son arrivée avec la fête de la musique et un festival des arts de rues. Groupes musicaux tous styles confondus, spectacles, fanfares et autres déambulations viendront animer les rues du centre-ville le 21 juin.

S'en suivront au fil des semaines d'autres animations tels que des concerts, cinéma de plein air, arts du cirque ou ateliers et démonstrations médiévaux.

Le parc thermal sera aussi à l'honneur en étant le décor privilégié des désormais traditionnelles parenthèses musicales dominicales des « Concerts dans le parc », et du « Thermalire » de la bibliothèque-médiathèque.

A très vite pour le programme complet !

CONCERTS EN PLEIN AIR

En partenariat avec Magnum la radio, la Ville de Vittel vous proposera le magnum Vittel Live, Il se murmure que, encore tout émus de l'accueil qui leur a été réservé en mars, des Corréziens pourraient revenir combler les oreilles des vittellois ...

CARNAVAL 2019 ... UN GRAND CRU !

Cette année encore, une chaude ambiance a régné sur le week-end carnavalesque dont le thème était « l'envol ». Rémy Bricka a fait danser les enfants lors d'un bal festif et convivial, et 800 personnes (chars, associations, groupes musicaux, ...) ont défilé sur plus d'un kilomètre au centre-ville pour, une fois de plus, ravir plusieurs milliers de spectateurs venus profiter du spectacle. Merci à tous pour votre participation et rendez-vous l'année prochaine !



C'ÉTAIT LES
16/17
MARS



LES DERNIÈRES RÉALISATIONS, ACHEVÉES OU EN COURS



Réfection du parvis de l'Eglise Saint-Rémy et du monument aux morts



LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

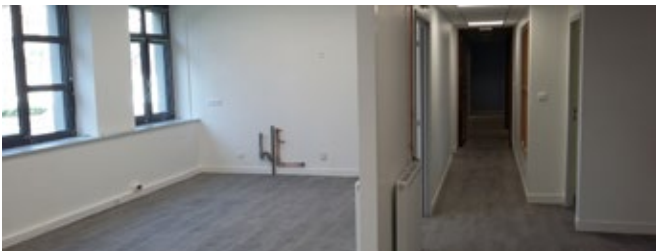
Le nouveau Centre Technique Municipal commence à sortir de terre. Les 1 750 m² de ce nouveau bâtiment accueilleront les agents municipaux et la logistique en lien avec le domaine public, l'éclairage, les illuminations de fin d'année, le déneigement, l'entretien des espaces publics et fleuris ... 36 personnes au total occuperont les lieux.



Installation de racks à vélos sur l'ensemble de la ville



Rénovation de la galerie thermale, 3e tranche



Ancien bâtiment EDF rénové pour accueillir l'incubateur de jeunes entreprises de la communauté de communes



Aménagement des rues Saint-Paul et Sœur Catherine



Aménagement de l'accessibilité lors des nouveaux travaux de voirie



Arrêt de bus scolaire rue du Bruant Jaune



Viabilisation des parcelles du quartier des collines

66,90 M² SUPPLÉMENTAIRES POUR L'ACCUEIL DES PLUS JEUNES

Afin de répondre à la demande des parents du territoire à la recherche d'une solution de garde pour leurs jeunes enfants, l'Association Frimousse a obtenu au fil des années, l'agrément pour plusieurs places supplémentaires, portant sa capacité d'accueil à 48 places. Afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles, la Ville de Vittel, propriétaire de la Maison de l'Enfance qu'occupe Frimousse, a décidé de réaliser des travaux d'extension pour créer une pièce de vie de 42,40 m² et un dortoir de 24,50 m².



DES AIDES FINANCIÈRES POUR AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT !

Mobilisant différents partenaires, le PIG s'adresse aux propriétaires de logements de plus de 15 ans, résidence principale ou mis en location.



Il vise à développer l'offre locative en quantité et en qualité, sociale et adaptée au maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, mais aussi de réduire les logements insalubres ou dégradés ou encore d'en améliorer les performances énergétiques.

Il permet d'obtenir jusqu'à 60 % de subventions selon le projet, les travaux envisagés, la nature des habitations et les ressources des propriétaires ou ménages occupants. La communauté de communes Terre d'Eau et l'association CAMEL sauront renseigner et aider toutes les personnes qui ont des projets.

Attention : il est impératif de ne pas commencer les travaux avant l'accord des financeurs. Aucune subvention ne pourrait être attribuée dans ce cas.

— **Contact** : Communauté de Communes Terre d'eau - 03 29 05 29 24

UNE COMMUNICATION MODERNE ET DYNAMIQUE



Avec l'ouverture de la page facebook officielle en juillet et le lancement de la nouvelle identité graphique de la Ville en décembre, 2018 a été le point de départ de la modernisation de la communication vittelloise. L'installation de deux grands panneaux digitaux d'informations à l'intersection des rue Clémenteau et Poincaré et dans l'avenue du Haut de Fol, a rapidement complété cette dynamique. Modernes et lumineux, ces supports permettent aux habitants et touristes d'être au fait de l'actualité municipale et associative vittelloise.

Pour compléter cette offre à lecture rapide, quatre totems à hauteur d'homme sont en cours d'installation au centre-ville : avenue Bouloumié, square Robert Hossein, rue de Verdun et place de Gaulle. Ces supports apporteront, sur un écran tactile, une information plus complète et détaillée. Libre à chacun de s'y référer comme bon lui semblera.

En parallèle, la refonte du site internet est également en cours. L'objectif de cette nouvelle version sera d'être plus orientée vers l'information et l'actualité du moment, toujours dans cette même volonté de mettre en avant la vie vittelloise. Nul doute que la Ville saura vous informer de sa mise en ligne !

UN PASSIONNÉ AUX RÊNES DU CENTRE ÉQUESTRE



Suite au départ de Jacques Couderc et à l'appel à candidatures lancé par la Ville, Dominique Simonin prend les rênes du centre équestre. Eleveur passionné depuis 30 ans à Suriauville dont il est originaire, il accorde un attachement particulier au développement de l'équitation dans notre région et aura à cœur d'accueillir les Vittellois et vacanciers.

Pour 2019, 4 manifestations sont programmées au calendrier et seront orchestrées :

- dimanche 12 mai : Championnat

Départemental de Saut d'Obstacles Poneys

- du 7 au 10 juin : Concours de Saut d'Obstacles Amateurs / Pros

- dimanche 15 septembre : Concours de Saut d'Obstacles Club + Fête du Cheval

- du 20 au 22 septembre : Concours de Saut d'Obstacles Amateurs / Pros, dernière étape du circuit Grand Régional.

— **Contact** : 06 61 11 55 08
hrp@bbox.fr - www.harasdurondpre.com

LA VILLE PRÉPARE L'AVENIR DU VITTEL THERMAL SPA !

Durant la trêve hivernale, le SPA s'est offert une cure de jouvence qui permet de renforcer l'offre, y compris au profit des curistes, avec un nouveau parcours sensoriel froid et chaud.

330 000 € ont été investis par la ville et ses partenaires en prélude d'un plan pluriannuel devant se terminer

fin 2021. Région Grand Est (20%), Département des Vosges (18%) et Banque des Territoires sont mobili-

sés pour permettre une nécessaire montée en gamme de notre établissement face à la concurrence et rester attractif.

Accédez désormais à un espace froid détonnant de sensations avec une ice cave à 8°C, douche de neige et de glace, etc. Cinq nouvelles douches sont proposées et cela plait !

Ajoutez à cela une baignoire duo pour un moment à deux et la demande croît encore !

Autres produits proposés en 2019 : les forfaits silhouette et détox pour des mini-cures, d'une semaine.

Bravo à toute l'équipe des Thermes, à son directeur et au conseil d'administration de la SEMContinuons à faire avancer nos Thermes !!!

— Renseignements et réservations : 03.29.08.76.54 ou sur www.spa-vittel.com



HISTORIQUE !

Depuis des décennies, nos campagnes françaises ont progressivement vu leurs lignes de chemin de fer disparaître.

Transformées en voies vertes ou laissées en friche, elles sont, dans le meilleur des cas, remplacées par des bus ou des transports à la demande.

A Vittel, cette situation qui semblait hier irréversible, inexorable, trouve, dans un avenir prochain, au contraire, une sortie favorable à court et moyen terme.

Les élus du territoire (Députés, Conseillers Régionaux et Départementaux), associations d'usagers, ou particuliers, en raison de leur mobilisation, ont su privilégier nos territoires ruraux et les mobilités du quotidien grâce à deux décisions qui nous touchent spécifiquement et qui sont des choix assumés par le pilote, la Région Grand Est.

• Une première décision historique : en remettant en route le train des eaux depuis le 5 avril 2019.

Cette ligne part de Paris Est et met Vittel, le vendredi et le dimanche soir d'avril à novembre, à 3h30 de Paris directement.

Même si des travaux sont prévus sur les voies cet été à Troyes et près de Provins, l'objectif est bien de pérenniser cette ligne dans les années à venir pour nos thermes et nos touristes, sans rupture de charge.

• Seconde décision à plus long terme, sur l'axe Contrexéville-Vittel-Mirecourt, en permettant à des opérateurs privés ou publics de faire rouler des trains, d'entretenir et de rénover la ligne.

C'est clairement une décision inédite en France de rouvrir ces lignes « fermées » ou « suspendues » et de les confier à des opérateurs qui devront s'engager à fournir un service de qualité, un prix convenable et des créneaux cohérents. Il faudra être patient vu le montant des travaux d'investissement et de restructura-



tion de la ligne : 66 millions d'euros. En attendant, un cadencement de bus en direction de Nancy sera une solution temporaire et non une décision temporaire qui dure.

Ces décisions marquent la volonté politique des élus et l'attachement des associations et des usagers à leurs territoires pour qu'ils ne soient pas oubliés.

LES NOUVEAUX COMMERÇANTS DU CENTRE-VILLE

Arrivés tout récemment ou il y a déjà quelques mois, ces commerçants ont fait le choix de s'installer au centre-ville afin de dynamiser le cœur de notre ville et de vous proposer le meilleur dans leur domaine. Bienvenue à eux tous !



LE 130
130 rue de Verdun
Café, bar, restaurant
Michèle Voinot-Lane



SLIN PHOTO
61 Rue Saint-Martin
Photographe
Céline Hamel



C'CHOUETTE
6 rue de Verdun
Cadeaux, produits artisanaux,
cosmétique bio, parfums d'ambiance
Françoise Florentin



CHEZ MARCO
86 rue de Verdun
Épicerie fine italienne et Bistro,
spécialisée dans les produits
siciliens
Marco Otera



PÂTISSERIE ALEX ET AMEL
203 rue de Verdun
Pâtisserie et salon de thé
Alexis Renauld



TUBE MUSIC 2.0 / BE DIGITAL
41 rue Saint Martin
Son, vidéo, électroménager
Lucas Giorgetti



POMPES FUNÈBRES PHILIPPE
218 Avenue Georges Clémenceau
Loïc Philippe



INSTITUT PAUSE NATURE
18 rue Saint-Martin
Soins de beauté
Sylvie Gourlot



CREATIVE PULSE
166 rue Charles Garnier
Agence de communication
Anaïs Deutsch



L'ATELIER TRAITEUR
659 rue Division Leclerc
Traiteur
Rachel Vuillaume



BOULEVARD 55
55 rue de Verdun
Restauration
Michaël Mongey



FACTORY
301 rue de Verdun
Boutique pour hommes
Frédérique Viannez



SAVEUR DES GOURMETS
Rue de Verdun
Produits du terroir
Sandrine De Gouveia



BROD N' FLOCK
250 rue de Verdun
Atelier artisanal spécialisé. Broderie,
flocage et personnalisation
Marie Pruvost



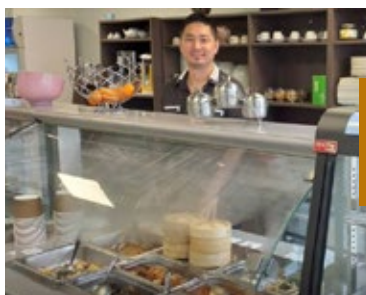
SEVENTY FOUR 74
60 place G^{al} de Gaulle
Café, bar
Cyrille Schertenleib

BIEN-ÊTRE EXTRÊME
Prothèses capillaires et Cryo Bien-être
145 Rue du M^{al} Foch
Isabelle Boissel



FONTI
799 av. Georges Clémenceau
Pizzeria
Stéphanie Fonti

STEF HOME DÉCO
48, 5^e allée Haye Jean Cottant
Aménagement, décoration
d'intérieur et d'événementiel
Création de meubles en carton
Stéphanie Huraux



HAO WEI
81 rue Saint-Martin
Traiteur asiatique
Josette et René XU

LA ROTONDE BY JEUDREDI
Parc thermal
Bar restauration
David Martins et
Guillaume Simonin



Pour en savoir plus, n'hésitez pas à pousser
la porte de ces commerces !

Vous désirez apparaître sur cette page « commerces » ?
Merci de vous faire connaître à communication@ville-vittel.fr.

2019 : UNE ANNÉE IMPORTANTE POUR NOS 4 FLEURS



La visite du jury du Conseil National des Villes et Villages fleuris (CNVVF) à Vittel se déroule régulièrement depuis plus de vingt ans.

Cette démarche souhaitée par la ville est un acte fort qui signe l'engagement qu'elle porte au respect de la nature, de l'environnement mais surtout cette participation donne du sens aux notions de développement durable, biodiversité ou encore à la gestion environnementale de notre cité thermale.

Les enjeux pour notre ville sont variés et s'expriment dans les domaines suivants :

L'esthétisme : la beauté et l'entretien du site font l'objet de nombreuses éloges, aiguissent la curiosité de tous et incitent le service des espaces verts de la ville à se dépasser pour arriver à étonner et surprendre.

L'économie : le fleurissement contribue à l'attractivité de notre ville et à la venue de nombreux touristes et curistes. Ces derniers sont les meilleurs garants de notre renommée qui dépasse ainsi notre territoire et attire de nouveaux partenaires économiques ou en lien étroit avec le tourisme.

La dynamique locale : les passages du jury donnent l'occasion de réunir les acteurs qu'ils soient asso-

ciatifs, économiques, ou simplement des acteurs locaux pour imaginer, créer et réaliser des événements toujours à la faveur d'une valorisation de notre site.

2019 est une année toute particulière pour le CNVVF car il fête ses 60 ans et nous allons profiter de cet anniversaire pour rappeler notre partenariat avec cette si noble institution.

Le passage du jury devrait avoir lieu début août. Nous œuvrons dans plusieurs domaines :

- **Les jardins éphémères** seront centrés sur les critères définis dans la grille d'évaluation du jury et vont impliquer une vingtaine de participants.

- **Le jeu de cet été** proposera la thématique « des valeurs de Vittel », sous la forme d'un wordoku, identique au

principe du sudoku à la différence que les grilles sont constituées de lettres.

- **Le fleurissement** de notre ville effectué de main de maître par notre équipe municipale.

Bien entendu toutes les vittelloises et tous les vittellois sont invités à contribuer et participer à ces belles actions collectives en se surpassant dans les jardins sur les terrasses et balcons.

La municipalité et notre ville a besoin de chacun d'entre vous, nous comptons sur vous !

2019 est une année toute particulière pour le CNVVF car il fête ses 60 ans d'existence.

BESOIN D'UN CONSEIL, D'UNE INFORMATION JURIDIQUE, D'UNE CONCILIATION OU D'UNE MÉDIATION ?

Créé à l'initiative du Conseil Départemental de l'Accès au Droit des Vosges et en accord avec la Ville de Vittel, le nouveau Point d'Accès au Droit (PAD) de Vittel a pour but d'assurer une aide à l'accès au droit à toute personne habitant à Vittel ou dans une commune environnante.

Basé à la Maison Ressources, il fonctionne sous forme de permanences assurées par des professionnels, gratuites, anonymes et accessibles à tous.

Les rendez-vous doivent être pris directement auprès des professionnels concernés. Il n'y a pas de permanence en juillet et août.

La première consultation est gratuite. Si vous voulez confier votre affaire à un professionnel, son intervention pourra donner lieu à une rémunération ou une adhésion. Dans ce cas, pensez à vérifier si vous avez souscrit une assurance de protection juridique. Sinon vous pourrez peut-être obtenir l'aide juridictionnelle.

— **Plus d'informations :** Conseil Départemental de l'Accès au Droit des Vosges
Tribunal de Grande Instance - 7 place Edmond Henry - 88026 EPINAL cedex
03 29 34 53 53 - cdad-vosges@justice.fr
www.cdad-88.fr

PERMANENCES AU PAD DE VITTEL

Toutes les permanences sont gratuites et nécessitent, sauf exception, un rendez-vous auprès des intervenants concernés.

Avocats

Pour tout problème juridique
3^e mercredi du mois, de 14h à 17h // rdv 03 29 31 48 29

Délégué du Défenseur des Droits

Pour tout dysfonctionnement des services publics, droits de l'enfant, déontologie de la sécurité, discriminations
2^e mardi du mois, de 9h à 12h // sans rdv

ADC Lorraine

Pour tout litige de consommation
2^e et dernier lundis du mois, de 14h à 17h // sans rdv

Ecrivain public (bénévole du Secours Catholique)

Pour toute aide à la rédaction de courriers privés ou administratifs
2^e lundi du mois, de 9h à 12h // sans rdv

MERCI AU CASINO DE VITTEL !



Le Directeur du Casino de Vittel, Marc Mermaz, comme chaque année, a remis un chèque au CCAS de Vittel.

Ce don de plus de 4 000 € représente la valeur des pièces trouvées à terre ou l'argent oublié dans les machines à sous au cours de l'année 2018.

Cette somme ne va pas dans les caisses du casino, ces oublis sont consignés dans un registre dit « des orphelins ». Elle est reversée en totalité au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Vittel en fin d'année.

Le CCAS utilisera cette somme pour financer des actions en direction des plus démunis. Avec ces fonds, il est envisagé une sortie culturelle à Paris avec les bénéficiaires du RSA ainsi que des séniors qui pourront en profiter.

Les sommes sont à peu près identiques d'une année à l'autre.

POUR VITTEL

Chèque en blanc ou confiance raisonnée ?

Lors du dernier conseil municipal, il a été principalement abordé le rachat de l'Hôtel des thermes.

Le prix ?

500 000 euros.

Le même montant que le prix de vente par la Ville de Vittel en 2011 à cette société belgo-luxembourgeoise qui nous avait tant promis.

- Passons sur la détérioration dudit immeuble depuis 2011.

- Passons même sur le prix.

Mais, de grâce, finissons-en !

- Finissons-en avec cette friche « cathédrale » au cœur du Vittel thermal

- Finissons-en aussi des projets, supputation, études diverses, demandes de subventions, chuchotements, etc.

Monsieur le Maire, vous avez un projet ?

Monsieur le Maire, vous avez vos investisseurs ?

Alors, allez-y !

La Minorité, en votant le rachat de cet Hôtel des thermes démontre qu'elle n'a nullement l'intention d'entraver votre projet. Mais la Minorité vous rappelle, simplement mais fermement, que ce projet, à priori conséquent, voire déterminant pour la ville thermale, entraînant de lourds fonds publics, doit être expliqué et présenté rapidement et en priorité à la population vittelloise.

Car c'est elle qui paie les impôts locaux.

Car c'est elle qui a fait le chèque de 500 000 euros.

**D. Bazelaire, B. Noviant, P. Gérard,
P. Dechaseaux, V. Grossier**

ALTERNATIVE VITTEL 2014

Madame, Monsieur,

Je veux ici, m'associer à mes collègues pour rendre Hommage à notre ami Antoine BOROWSKI, qui par son travail, sa volonté et son engagement a permis à VITTEL d'apparaître sur la carte du sport national et mondial. Son empreinte est celle d'un champion qui nous a toujours offert le meilleur de lui-même pour servir ses passions ! Il était un élu bienveillant et combatif, il était et restera un exemple pour tous !

Merci Antoine.

Alexandre Chopinez

EN BREF ...

ÉLAGAGE

Il incombe à chaque propriétaire ou occupant de local à usage d'habitation ou professionnel de laisser propre et libre la voie publique. Les riverains doivent également obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux et les panneaux de signalisation, n'encombrent pas les fils des réseaux aériens (y compris la visibilité en intersection de voirie).



Il est interdit de laisser croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la limite du domaine public. Les plantations nouvelles doivent être, pour les végétaux inférieurs à 2 m de haut à 0,50 m de la limite, et à 2 m pour les végétaux supérieurs.

BRUITS DE VOISINAGE

Article R. 1334-31 du code de la santé publique.

Il est interdit de porter atteinte à la tranquillité de ses voisins.

Attention aux bruits que nous produisons, nous mais aussi nos enfants, nos animaux et les machines que nous utilisons au quotidien. Attention à l'intensité du bruit, à sa durée, à ses effets répétitifs... Attention à respecter les temps de repos de chacun !

Les activités produisant du bruit ne sont autorisées qu'à certaines heures uniquement : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

La municipalité vous rappelle que le brûlage des déchets verts et autres est interdit sur le domaine communal toute l'année (Article 84 du Règlement Sanitaire Départemental). Les déchets verts doivent être amenés à la déchetterie de Contrexéville, route de Bulgnéville.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Quatre radars pédagogiques ont été installés sur la commune : rues de Lignéville, Claude Bassot, des Azeliers et de la Vauviard.

Pour compléter le dispositif, des zones "30" et des ralentisseurs, ont été aménagées rues de la Samaritaine, des Azeliers, Claude Bassot et de la Vauviard.



ALLO TRAVAUX 0 800 108 100



Vous constatez des trous dans la chaussée, un éclairage public défectueux, une signalisation tombée sur le trottoir ?

Signalez-le gratuitement à la mairie en composant le 0 800 108 100. Aux horaires d'ouverture de la mairie, un correspondant prendra votre appel en charge et assurera son suivi.

TAXE DE SÉJOUR

Les propriétaires déclarés d'hébergement touristique sont actuellement destinataires de la nouvelle grille tarifaire de la taxe de séjour. Très peu de changements en vérité. Seuls sont impactés les hébergements en attente de classement ou sans classement pour lesquels il n'y a plus de tarif fixe. Le tarif qui s'applique est de 4% du coût par personne de la nuitée dans la limite de 2 €.

CHATS ERRANTS

Il est interdit de nourrir les animaux errants (chats, pigeons ou tout autre animal) sur le domaine public ainsi que dans les cours ou autres parties d'immeuble.



PISTES ET BANDES CYCLABLES

Les cyclistes peuvent circuler en toute sécurité sur les pistes et bandes cyclables aménagées depuis le centre-ville jusqu'au CPO.



ANTOINE BOROWSKI, UN HOMME AU GRAND CŒUR

